

Domaine	Design
Filière	Bachelor Communication visuelle
Titre du module	Atelier Illustration 3
Type de module	Module de l'orientation Illustration
Code	23ATI
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	15 ECTS
Semestre	Semestre 3
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir validé les modules Atelier Illustration 1 et Atelier Illustration 2
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Scénario / Mise en scène : se sensibiliser aux enjeux d'un scénario et à la structure d'un récit en images. Apprendre une méthode de travail pour l'écriture d'un scénario à travers différentes mises en application.</p> <p>Expérimentation graphique : apprendre à sortir des schémas classiques de la narration en explorant les possibilités qui sont offertes par l'affiche, le catalogue, les techniques d'impression et les supports digitaux.</p> <p>Illustration : appliquer les codes de l'illustration (rapport texte-image, composition, impact des images) à son univers personnel.</p> <p>Semaines inaugurales et hors-cadre : expérimenter des situations de travail transversales, inventer de nouvelles logiques d'apprentissage et de partages d'expériences.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Scénario / Mise en scène : cours magistral, discussion, mise en pratique. Par le biais de différents supports s'appuyant sur la littérature ou le cinéma, étude des grands thèmes de la discipline puis mise en pratique sous forme d'exercices. Un projet de scénario personnel est ensuite développé.</p> <p>Expérimentation graphique : le cours se déroule sous différentes formes – projet pratique imposé, visant à explorer les potentialités de différents médiums, suivi individuel, critiques collectives et présentation d'ouvrages et de références diverses.</p> <p>Illustration : présentation de différents ouvrages et de références en matière d'illustration et de sujets d'actualités propres au domaine. Un projet imposé est ensuite mené individuellement ou en groupe pour parcourir les différents aspects de la discipline.</p> <p>Semaines inaugurales et hors-cadre : programme spécifique de workshops ou de voyages d'études.</p>
Modalités d'évaluation et validation	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale par la ou les professeur-e-x-s responsable-s du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. Les absences non justifiées ne peuvent excéder 20% du temps d'enseignement.</p> <p>La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il est sollicité par l'enseignant-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs.</p> <p>Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :</p> <p>Scénario / Mise en scène : qualité de la réflexion et des rendus. Implication au sein du cours et régularité des présences.</p> <p>Expérimentation graphique : qualité de la réflexion et des rendus. Implication au sein du cours et régularité des présences.</p> <p>Illustration : qualité de la réflexion et des rendus. Implication au sein du cours et régularité des présences.</p> <p>Semaines inaugurales et hors-cadre : qualité d'investissement de l'élève dans le cadre des workshops ou des voyages d'études.</p>

	Les connaissances des étudiants-e-x-s sont évaluées sur la base d'un ou de plusieurs projets. Le module est acquis lorsque l'étudiant-e-x-s a obtenu la note moyenne minimum de 4 à chaque unité de cours du module. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation : si le résultat de l'évaluation est légèrement insuffisant, l'étudiant-e-x peut bénéficier d'une session de remédiation. La remédiation consiste en un travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction des enseignant-e-x-s concerné-e-x-s dans un délai fixé dans le calendrier académique. Lorsque les résultats de la remédiation sont jugés suffisants par la responsable du module et l'équipe pédagogique, les crédits sont alloués.</p> <p>Répétition : Si les crédits attribués au module ne sont pas obtenus à cause d'une évaluation insuffisante dans une des unités d'enseignement composant le module, seule l'unité d'enseignement concernée doit être répétée dès que possible. Si l'évaluation est insuffisante dans toutes les unités d'enseignement du module, la répétition concerne l'ensemble du module.</p>
Enseignant-e-x-s	Eileen Hoffer, Thomas Perrodin, Helge Reumann, autre-x-s intervenant-e-x-s
Responsable du module	Dimitri Broquard, responsable de la filière Communication visuelle de la HEAD - Genève
Descriptif validé le	18.07.2023
Par	Aurélie Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.